

Avis de constitution

SOCIETE « AFA TRAVEL AGENCY » en abrégé « ATA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DOKUI DJOMI CARR.
22ème ARRONDISSEMENT A 50M DE LA SIB , Lot 513, Ilot
53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFA TRAVEL AGENCY » en abrégé
« ATA »

Objet : La vente de billets d'avions et services de voyage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DOKUI DJOMI CARR.
22ème ARRONDISSEMENT A 50M DE LA SIB , Lot 513, Ilot
53

Dirigeant(s) Mlle DJASSA AHOU ANNE MARIE-AUDREY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01124 du 08/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13371/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

